

contre M. Léon Pasqual est provoqué chez un certain nombre de députés et de sénateurs un sentiment d'indignation. Mais ceux d'entre eux qui ont voté au troisième tour pour M. Léon Pasqual n'ont obéi à aucune sollicitation.

« La barrière à maintenir »
Le Nord Maritime (L. B.), qui a soutenu la liste complotée de la Fédération, rapporte cette circonstance que, par un effet du hasard, un pas distanciant républicain et socialiste sur le parquet eût de la Préfecture, au départ, dimanche soir, après la proclamation des résultats. Et il écrit :

Ce pas nous paraît symbolique. Cette distance, cette barrière les maintiendrait-elle un mois de mal prochain ?

Il le faut, c'est une ligne de démarcation très nette. D'une part, les internationalistes, ceux qui chantent la « Carmagnole » et appellent, de tous leurs vœux le chambardement général. D'autre part, ceux qui soutiennent Poincaré, c'est-à-dire la France.

C'est la morale du scrutin de dimanche, dérogé de l'accidentiel final.

JOURNAUX DE PARIS
Le Gaulois (Christine) dit que M. Poincaré suit qu'il y a des gens qui s'embrassent que pour couvrir et que le président du Conseil devra choisir sa majorité pour les élections législatives.

A propos de l'élection de Seine-et-Oise, M. Garçon, dans l'Echo de Paris, constate que les radicaux méditent pour demain les voix des communistes.

M. André Tardieu remarque dans l'Echo National que presque tous les députés socialistes ont voté pour M. Poincaré.

Le scrutin, dit-il, ressemblait à un bal masqué. Il constate aussi que lorsque les modérés luttent, ils l'emportent deux fois sur trois.

M. Poincaré est élu... Mais sa politique intérieure est battue, inscrit en manchette l'Action Française.

Sauveur général pour la politique de M. Poincaré dit le Temps.

Paris-Soir songe à battre le Bloc national aux élections législatives, avec une organisation solide.

L'Éclair (M. E. Buré) regrette courtoisement « la dispersion de ce vieux parlementaire de bon sens » qu'était M. de Lamoignon, abandonné par ceux qui avaient toujours combattu à ses côtés.

Pour l'Humanité, les élections sont un coup dur.

Commentant l'élection du Nord, M. Guisvaine lève un doigt dans la Victoire, qui les gauches n'ont et tous les vœux à la majorité absolue aux élections législatives.

LE 40^e ANNIVERSAIRE DE L'« ALLIANCE FRANÇAISE »

UN DISCOURS DE M. POINCARÉ SUR LA LANGUE FRANÇAISE
Sous la présidence de M. Poincaré, président du Conseil, l'Alliance française pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger a fêté le 40^e anniversaire de sa fondation.

M. Poincaré est entouré de nombreuses personnalités appartenant à la diplomatie, aux lettres et à la politique, et de représentants marquant de nos colonies et de nos départements. Parmi les assistants, Mgr Verthès, évêque d'Angoulême, Mgr Baudrillard, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, le général Mangin, M. de Peretti de Rocca, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, le vicomte de Fontenay, ambassadeur de France à Madrid, Mgr Chappal, évêque auxiliaire de Paris pour les étrangers, M. Henry Bourdoux, de l'Académie française, les députés MM. P. Fournier, et de son secrétaire général, Albert Matet, engagé volontaire à l'âge de 58 ans, tombé au champ d'honneur. Vint ensuite un magnifique éloge de la langue française et de ses « qualités qui ont, de tout temps, frappé les étrangers eux-mêmes ».

Elle est, cette langue, essentiellement propre à la vie de société et à la conversation; elle est simple et naturelle; elle est formée de mots nets et précis; elle est souple et élastique; elle est laborieuse; elle a une syntaxe méthodique et respectueuse de l'ordre droit; elle est faite de correction, de clarté et de pureté; et c'est à tous ces mérites réunis, autant qu'à la gloire des

grands écrivains français et au prestige de Louis XIV, qu'elle a dû atteindre l'état de langue des cours et de la diplomatie. Nous ne prétendons pas qu'elle devienne désormais, la langue des peuples, et nous n'allons pas jusqu'à dire, comme Rivarol : « Sère, sociale, raisonnable, ce n'est pas la langue française, c'est la langue humaine. » Nous ne savons s'il y aura jamais une langue humaine, mais ce n'est pas nous, en tous cas, qui entendons sonner cette heure lointaine. Nous défendons notre langue, d'abord parce qu'elle est le meilleur véhicule de nos pensées; et ensuite parce qu'elle est en elle-même une bonne vieille langue, qui a fait ses preuves et qui est capable de rendre encore des services signalés à la civilisation et au progrès.

A ceux qui se sont émus les chevaliers servants du français, à l'Alliance française, à ses dévoués collaborateurs, et, tout particulièrement à M. Paul Labbé, son secrétaire général, M. Raymond Poincaré a déclaré, en terminant, les Justes éloges que méritent leurs constants efforts.

La fin mystérieuse du « Dixmude »

Les dernières confidences du lieutenant du Plessis

Paris, 8 janvier. — Le commandant Larrou, sous ce titre : « Le testament du « Dixmude », raconte longuement, dans le « Journal », des confidences qui lui furent faites à Guers, en octobre, par le lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenédan.

Le commandant du « Dixmude » expliquait que son ballon pouvait se tirer d'affaire par tous les temps, à peu près maniable, mais que par gros temps ou tempête, la mer était son principal obstacle.

LA CROISIÈRE DE 8.000 KILOMÈTRES
Le lieutenant du Plessis ajoutait que, personnellement, il ne souhaitait pas que le « Dixmude » recommence de sitôt une croisière de 8.000 kilomètres, comme celle qu'il venait de faire. Il estimait nécessaire d'approfondir d'abord les problèmes de navigation et de manœuvre dans les parages où les variations atmosphériques sont fréquentes et rapides, avec un engin très puissant et capricieux.

« Nous avons dit-il, un outil nouveau, il convient, pour l'avenir, d'en connaître les ressources et les faiblesses. Il faut ensuite constituer un réseau complet de liaisons terrestres, aériennes, météorologiques et radio-télégraphiques dans toutes les régions où, plus tard, nous aurons à nous rendre. »

Après le dixième ou troisième jour de notre dernier record, de graves symptômes se sont déclarés, aggravés jusqu'à la fin : saignements de nez et d'oreilles, vomissements et étourdissements, impossibilités de boire et de manger, évanouissements et autres troubles, qui ont duré plus d'une semaine après retour.

Avant de recommencer un aussi long voyage, il faut étudier et trouver les remèdes de cet empoisonnement par l'hydrogène, auquel s'ajoutent les fatigues et les souffrances d'un séjour prolongé en atmosphère raréfiée.

Enfin, concluait-il, qu'au moins on ne nous envoie pas à l'avant que les précautions de surveillance et de protection soient complètes. Alors, certains jours, par temps propice, on pourra nous expédier au désert et, en Afrique occidentale, si vous obtenez l'autorisation d'y venir, vous ferez un beau voyage, car le « Dixmude » saura parfaitement dans quoi il s'engage.

LES DANGERS MENAÇANT LE PERSONNEL

D'autre part, le commandant du « Dixmude » avait fait cette constatation en ce qui concerne le personnel : « Après le dixième ou troisième jour de notre dernier record, de graves symptômes se sont déclarés, aggravés jusqu'à la fin : saignements de nez et d'oreilles, vomissements et étourdissements, impossibilités de boire et de manger, évanouissements et autres troubles, qui ont duré plus d'une semaine après retour.

Avant de recommencer un aussi long voyage, il faut étudier et trouver les remèdes de cet empoisonnement par l'hydrogène, auquel s'ajoutent les fatigues et les souffrances d'un séjour prolongé en atmosphère raréfiée.

Enfin, concluait-il, qu'au moins on ne nous envoie pas à l'avant que les précautions de surveillance et de protection soient complètes. Alors, certains jours, par temps propice, on pourra nous expédier au désert et, en Afrique occidentale, si vous obtenez l'autorisation d'y venir, vous ferez un beau voyage, car le « Dixmude » saura parfaitement dans quoi il s'engage.

LES COMITÉS D'EXPERTS

Les observateurs américains assurent la France de leur profonde amitié
Chenbourg, 8 janvier. — Interviewé à bord de l'« American » par un de nos confrères parisiens, M. Charles Dawes, expert américain, a exprimé sa joie de revoir la France et ses anciens compagnons d'armes, mais il s'est refusé à répondre aux questions précises de son interlocuteur.

De l'entretien qu'il eut au avant leur départ avec le président Coolidge, il n'est sorti aucun plan d'action. C'est sur place que les

LES EXPERTS AMÉRICAINS EN FRANCE

Leur rôle dans le Comité des observateurs et des conseillers
Les experts américains n'ont jusqu'ici fait aucune déclaration d'aucune sorte à la presse. Toutes les déclarations qu'ils pourront avoir à faire maintenant et par la suite auront un caractère officiel.

Is ont été invités par la Commission des réparations à s'élever dans un Comité d'experts auquel ils ont accepté de contribuer de faits, d'en tirer les conséquences et de faire certaines suggestions. Les experts américains viennent à titre de citoyens privés sans mandat et sans obligation de rendre aucun compte, sauf à la Commission des réparations. Ils n'ont aucun plan préconçu, espérant simplement venir en aide aux plans présentés par d'autres personnalités.

Toutefois il y a une déclaration qu'ils n'hésitent pas à faire actuellement. Ils soutiennent qu'ils représentent le sentiment public universel. C'est que le temps est un élément essentiel de la situation, que le Comité est un comité d'affaires qui devra s'occuper de faits et des déductions constructives à en tirer, que des travaux devront être conduits avec toute la diligence possible et qu'il devra tenir des séances quotidiennes d'une façon continue.

La réponse belge n'est pas parvenue à Paris

Paris, 8 janvier. — Le projet de réponse belge à la note allemande qui doit être soumise au gouvernement français n'était pas parvenu à Paris à la fin de la soirée.

Les projets de réforme électorale

M. Poincaré expose ses intentions devant la Commission sénatoriale
Paris, 8 janvier. — La Commission sénatoriale de la réforme électorale s'est réunie sous la présidence de M. Jeanneney. MM. Poincaré et Maunoury ont été entendus sur les projets votés par la Chambre, dont l'un porte sur un système de scrutin et l'autre tend à rétablir un certain nombre de sièges qu'on avait décidé de supprimer.

M. Poincaré a fait connaître que, comme il l'avait déclaré déjà, il observerait au regard du premier projet l'attitude qu'il avait eue à la Chambre. Il en demandera le vote en posant la question de confiance contre le rétablissement du scrutin d'arrondissement et aussi contre tout scrutin de liste purement majoritaire.

Quant au deuxième projet, il demandera simplement au Sénat de le consacrer tel qu'il a été voté par la Chambre.

Un autre de l'entretien qui suivit et auquel prirent part un grand nombre de membres de la Commission, notamment M. François Albert, rapporteur, l'attention du président du Conseil a été appelée, dit le communiqué officiel, sur les grands et nombreux inconvénients du mode électoral actuel.

La Commission se réunira à nouveau demain.

Le procès des déportés belges

M. Pirenne termine sa plaidoirie
Paris, 8 janvier. — L'audience a été reprise à 15 h. 30. Dans la salle un public nombreux occupe l'emplacement réservé qui fait face au tribunal. M. Pirenne prend à nouveau la parole pour achever sa plaidoirie. Il examine les faits et émet des conclusions, déclarant que les grands et nombreux inconvénients du mode électoral actuel qu'il prend en leur nom, conclusions qui découlent

UN ATTENTAT CONTRE MUSTAPHA KEMAL

Seule sa femme est blessée
Smyrne, 8 janvier. — Un attentat contre Mustafa Kemal a été commis dans la ville que le président de la République turque et sa femme occupent.

Un jeune homme a demandé à parler à Mustafa Kemal, prétendant qu'il avait à lui remettre un pli urgent. Prise de soupçons, la femme du président pria le visiteur d'attendre. Alors qu'elle se dirigeait vers la porte de la pièce où se trouvait son mari, l'inconnu lança une grenade dans sa direction.

Mustapha Kemal, qui venait d'ouvrir la porte, ne fut pas atteint, mais sa femme fut blessée. Le criminel a réussi à prendre la fuite.

LES ACTES DE BANDITISME EN CHINE

Kchang, 8 janvier. — Des brigands ont attaqué le vapeur « Tze-sai » de la Haut-Yangtze. Ils ont tué le capitaine et le changeur et ont jeté leurs corps dans la rivière. Ils ont blessé en outre trois personnes.

PETITES NOUVELLES FRANCE

M. Marsolle, l'industriel qui s'était produit au sujet du départ du vapeur « Nou », pour le Maroc, est reparti le bateau à quai.

Un jeune homme, Jean Laroche, 45 ans, de Valenciennes, a été arrêté pour avoir tué son mari, depuis le corps et jeté dans une rivière. Elle meurt.

Un nommé Jean Deranay, de Louviers, s'est constitué prisonnier, à Paris, après avoir dérobé 500 fr. dans un bureau de poste anglais.

Un incendie a détruit, à Londres, deux entrepôts, une station de police et deux usines. Il y a plus de cent millions de dégâts.

Un incendie a détruit, à Londres, deux entrepôts, une station de police et deux usines. Il y a plus de cent millions de dégâts.

Un incendie a détruit, à Londres, deux entrepôts, une station de police et deux usines. Il y a plus de cent millions de dégâts.

UN VCEU des anciens prisonniers de guerre et des travailleurs civils des Ardennes

Charleville, 8 janvier. — Les anciens prisonniers de guerre et les travailleurs civils de nombreuses localités des Ardennes et de la région ont voté le vœu suivant :

Considérant que dans les dernières années de la Chambre, il n'a pas été question des pensions aux prisonniers et travailleurs civils, dont le principe est inscrit au traité de Versailles et des droits qui leur sont légitimement dus, le Comité fait appel aux parlementaires des régions libérées pour qu'ils interviennent au sein de la Chambre, et qu'ils sollicitent d'urgence par la voie législative la prochaine session.

Dans le Parti communiste

Les raisons de l'exclusion de M. Lauridan
Nous avons publié que M. Lauridan, avait été exclu du parti communiste du Nord. Voici quelques raisons exactes de cette exclusion :

Il reprochait à ce militant d'avoir dénoncé la subordination de certains syndicats du parti communiste et de n'avoir pu pénétrer auprès de l'organe de grâce à l'assentiment sollicité, de M. le Procureur de la République.

Médaille d'honneur des employés communaux

La médaille d'honneur a été décernée aux employés communaux dont les noms suivent :

MM. Bergues Edmond, Irakelmann, dit Irakelmann Joseph, à Lille; Haze Henri, à Tourcoing; Crombez Jean, à Roubaix; Dupuis Louis, à Lille; Fray Florimond, à Roubaix; Frustra Henri, à Marquette; Prouvost Emile, à Roubaix; Sterckx Gaston, à Lille; Veru Emile, à Roubaix; Accou Pierre, Archin Eugène, à Lille;

Un caporal italien se noie en voulant sauver une femme

Nie, 8 janvier. — Mme Johanna Bossin-Vriesendorp, rentière, née à Dordrecht, qui se promenait au bord de la mer à la frontière italienne, à proximité de Menton, tomba soudain à l'eau. Le caporal italien Barati se porta à son secours, mais la mer étant très agitée, ils furent tous deux emportés par une vague et se noyèrent.

LA DÉCRUE DE LA SEINE

Troyes, 8 janvier. — La décrue continue à Troyes. Au pont Foley où la cote était hier de 2 m. 55, on a relevé aujourd'hui 2 m. 40. Par contre, une nouvelle hausse s'est produite à Nogent-sur-Seine où la cote, qui était hier de 2 m. 80 au pont Peyrounet, est remontée aujourd'hui à 3 m. 07.

Les ravages de l'inondation à Rouen

Rouen, 8 janvier. — Depuis plusieurs jours, les fortes marées qui se font sentir à Rouen nuisent à l'évacuation des eaux qui descendent de Paris. L'eau qui inonde les prairies en amont et en aval de Rouen recouvre maintenant les îles du fleuve et déborde dans le port où le travail à bord des navires se trouve gêné du fait de cette situation. L'eau dépasse l'arsenal des quais de 0,75 mètres. Les caves ou bordure de la Seine sont inondées.

Une enquête, à Paris, au sujet de nombreuses morts suspectes

Paris, 8 janvier. — Depuis quelque temps, le Parquet de la Seine a été informé que plusieurs décès se sont produits dans des salles de bains particulières, où l'on trouve le locataire mort dans sa baignoire. Chaque fois, l'on conclut à une cause naturelle, sans parvenir à en établir la cause précise, sans parvenir à établir la cause précise, sans parvenir à établir la cause précise.

La crise du Cabinet hollandais

Les libéraux critiquent la décision de la reine
La Haye, 8 janvier. — La situation adoptée par la reine qui a refusé purement et simplement la démission du Cabinet Ruys de Eerenbroek, lequel reprend ainsi le pouvoir pour le troisième fois, n'a surpris personne à La Haye; c'était sans doute la seule façon de sortir de l'impasse créée par l'impulsion des partis de droite à arriver à une entente. La décision de la Couronne provoque néanmoins des critiques nombreuses de la part des libéraux.

UNE NOUVELLE DÉMENTIE

Vienna, 8 janvier. — Certains bruits relatifs à la retraite de l'ex-roi Ferdinand de Bulgarie, ont été démentis par le prince de Serbie, qui déclare que son père n'a jamais quitté son pays.

LA CRISE POLITIQUE ANGLAISE

UN DISCOURS DE M. MACDONALD DANS UNE RÉUNION DU PARTI TRAVAILLISTE

Londres, 8 janvier. — L'après-midi, au soir, à une importante réunion du parti travailliste, M. Ramsay Mac Donnell a prononcé un grand discours.

LES BUTS DU PARTI TRAVAILLISTE
Ce sera, a dit M. Macdonnell, pas pour préparer des élections générales qui nous mèneront au pouvoir. Ce sera pour agir. Si alors il y a une évasion du capital, la responsabilité en incombera à ceux qui fomentent la panique et non pas au parti travailliste. Si nous prenons le pouvoir, ce sera pour essayer de résoudre les difficultés nombreuses et urgentes au milieu desquelles se débattait la Grande-Bretagne, l'Europe et le monde tout entier.

LA GUERRE À LA GUERRE

Notre premier grand devoir est d'établir des conditions de paix. Il n'est pas aujourd'hui une capitale qui ne contienne des bandes d'enfants, qui, dispersés par un coup de vent par les mers, seraient inévitables, pourraient provoquer une nouvelle guerre. Nous voulons éteindre chacun de ces tisons. Nous voulons un gouvernement travailliste est essentiel pour faire régner la paix dans tous les pays de l'Europe; nous ferons notre mieux pour achever l'édifice de la Société des Nations.

L'ENTENTE ENTRE TOUS LES PEUPLES

La querelle, si on peut l'appeler ainsi, les coups d'épée, les malentendus entre la France et la Grande-Bretagne, sont absolument déplorables et indignes des deux peuples; ils ne peuvent pas de l'état d'esprit des braves gens de nos deux pays. Ce serait une chose magnifique si nous pouvions oublier tout cela et établir avec la France, l'Italie, la Russie, l'Allemagne, la Tchéco-Slovaquie, avec tous les peuples de l'Union, une entente qui ne serait pas un rivalité de la force militaire, mais une véritable entente entre les hommes.

LES RAPPORTS AVEC LA RUSSIE

La solennelle sottise qui consiste à tenir le gouvernement russe à l'écart cessera, non pas parce que nous approuvons, nous, ce que le gouvernement russe a fait, ce n'est pas notre affaire, mais parce que le vœu du commerce, le vœu des négociations, le vœu un règlement général des côtes du Japon aux côtes d'Irlande et parce que le vœu négocier directement.

EN ESPAGNE

Les sénateurs et la levée de l'immunité parlementaire
Madrid, 8 janvier. — Un communiqué officiel annonce qu'un décret établi qui durant la période pendant laquelle la situation constitutionnelle normale ne sera pas rétablie et que le Parlement ne sera pas réuni, les sénateurs à vie de droit, tout en conservant leur titre et qualité, pourront être traduits devant les tribunaux, sans qu'il soit besoin de procéder à la levée de l'immunité parlementaire.

L'agitation antiimpériale au Japon

Tokio, 8 janvier. — L'attentat qui a eu lieu hier en ce qui concerne l'impératrice, a été suivi d'un mouvement social anti-impérial qui cause une plus grande sensation que le tremblement de terre. On a découvert récemment qu'on avait comploté à Shanghai d'assassiner le prince régent le jour de son mariage. On s'attend à ce que de sévères mesures soient prises afin d'éviter de nouveaux attentats.

LE PROGRAMME D'ECONOMIES

Une demande d'interpellation
Paris, 8 janvier. — M. Henry Fougère, député de l'Indre, a déposé une demande d'interpellation sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour réaliser le programme d'économies présenté par la Commission des réformes et des économies.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le deuxième Congrès des Sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France

Paris, 8 janvier. — Après avoir visité, ce matin, les installations aéronautiques du centre de Valenciennes, les membres du Congrès des sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France ont tenu, cet après-midi, leur troisième séance au cours de laquelle il fut traité de l'importante question de l'entraînement des pilotes, des observateurs et des instructeurs.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy

La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

LA ASSOCIATION LITTÉRAIRE DU NORD

Go soir, conférence de M^{lle} Marcelle Timayre sur « Georges Sand »
Nous rappelons que c'est ce soir mercredi à 17 h., en la salle Pierre Destombes, rue de la Chapelle, que M^{lle} Marcelle Timayre donnera la troisième conférence des « Annales ». Le roman sentimental : Georges Sand, tel est le sujet que l'éminente femme de lettres se propose d'étudier.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 9 JANVIER :
Aujourd'hui, saint Marcellin; demain, saint Guillaume.

9^e jour de l'année.
Soleil: Lever, 7 h. 44; coucher, 4 h. 11. Lune: Nouvelle du 6; premier quartier le 13.

Bulletin météorologique pour le jour du 9 (région Nord): Temps médiocre; ciel couvert avec pluie, devenant très nuageux avec éclaircies, averse; grains et giboulées; quelques chutes de grêle; vent de Sud-Est à Nord-Est, 4 à 6 m.; température sans changement. Minimum 2°.

Caisse d'Épargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30. Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'enfance: 15 h. 30, salle de la Goutte de Lait.

17 h. 30, Salle Pierre-Destombes: Conférence des Annales: « Le roman sentimental: Georges Sand », par Mme Marcelle Timayre. 19 h. 30, Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, une conférence par notre distingué conférencier, M. le docteur Diffe, sur le « contrôle du sport ».

Le capitaine Albert Pauphilet chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons relevé avec plaisir à l'« Oricel » la récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur du capitaine de réserve Albert Pauphilet, gendre de M. Paul Grandvalet, rue du Grand-Chemin.

M. Albert Pauphilet était avant la guerre professeur de français au Lycée de Lille, en remplacement de M. Clément, envoyé en mission au 4^e corps. Lui-même avait séjourné dans cette ville où pendant deux ans il enseigna à l'Institut de France.

Mobilisé en 1914 comme sous-lieutenant, il fut envoyé au camp de la Corinne pour y accomplir son stage. Puis il rejoignit, comme officier mitrailleur, le 43^e R.I. Sa belle conduite en Champagne et la blessure qu'il y reçut lui valurent une citation et sa nomination au grade de lieutenant. Guéri mais incapable de faire campagne il fut affecté au bureau de l'état-major. Il y resta jusqu'en mai 1919 et quitta ce service comme capitaine.

Après sa démobilisation M. Albert Pauphilet devint maître de conférences de langue et de littérature du moyen-âge à la Faculté de lettres de Clermont-Ferrand, où il professa pendant trois ans. En février 1922, il passa son doctorat en Sorbonne puis fut nommé titulaire de la chaire de langue et littérature française du moyen-âge à la Faculté des lettres de Lyon. C'est ce poste qu'il occupe actuellement.

Les amis de M. Albert Pauphilet — ils sont nombreux dans notre région, — se rejoignent de la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

Nous prions M. Albert Pauphilet d'agréer nos bien vives félicitations.

LA MANIFESTATION COMMUNISTE INTERDITE A PARIS

Paris, 8 janvier. — La manifestation organisée pour demain sur les grands boulevards par les communistes est interdite par la police.

LE PROGRAMME D'ECONOMIES

Une demande d'interpellation
Paris, 8 janvier. — M. Henry Fougère, député de l'Indre, a déposé une demande d'interpellation sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour réaliser le programme d'économies présenté par la Commission des réformes et des économies.

Dernières Nouvelles Locales

Le crime de Sully-lez-Lannoy
La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Le crime de Sully-lez-Lannoy
La condamnation à mort de Louis Dumont
Paris, 8 janvier. — M. Philippe Kah, défenseur de Louis Dumont, l'auteur du triple crime de Sully-lez-Lannoy, a été reçu, ce soir à 18 h., par le président de la République, M. Kaul a eu un long entretien avec M. Millerand.

Dernières Nouvelles Régionales

MORTE ACCIDENT D'AUTO A ARRAS. — Lundi soir, vers 20 h. 30, M. Van Brabant, entrepreneur, à Lezou-les-Bains, quittait Arras pour regagner Béthune. A deux kilomètres de la cote de Ste-Christine, un homme vint se jeter sous l'avant de la voiture. Sous la violence du choc, le malheureux fut projeté sur le sol et tué sur le coup. La victime, M. André Broux, 40 ans, domicilié à Thilloy, était gravement blessé et succomba vers deux heures du matin.

APRES LA « SEMAINE DU POISSON ». — Le jury du concours-exposition nommé par la Ville, a tenu une dernière réunion au Palais-Royal, lundi après-midi. Il a procédé à la distribution des récomp